

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 25 octobre 2012

COMPTE RENDU

de la séance du Conseil Municipal qui a eu lieu le 25 octobre 2012 à 18h30, salle Jean Monnet

La convocation à cette séance, avec indication de l'ordre du jour, a été adressée à chaque membre le 19 octobre 2012.

Ont assisté à la séance, sous la présidence de M. Christian GLIECH, Maire : Mmes et MM.

HIEBEL Gilbert, HABERMACHER Nicole, IFFRIG Bertrand, MATTER Isabelle, PIQUARD Jean-Louis, FEYEREISEN-HAINE Evelyne, SCHWARTZ Norbert, WECKER Elisabeth, KLIEWER Annette, FISCHER Weronika, KELLER Martial, CAN Veysel, FISCHER Etienne, HUCK Jean-Claude, WENNER Sylvie, BERTRAND Pierre, SCHWEINBERG Dominique, KANY Roland, PFEFFER Denise

Etaient excusés (avec procuration de vote) :

Mme SCHWEINBERG Nadine qui a donné procuration à Mme MATTER Isabelle
M. MIKAIL Izzat qui a donné procuration à M. PIQUARD Jean-Louis
Mme WENDLING Anne-Marie qui a donné procuration à Mme WECKER Elisabeth
M. BODOT Didier qui a donné procuration à M. IFFRIG Bertrand
M. KANY Nicolas qui a donné procuration à M. SCHWARTZ Norbert
Mme BRUNNER Marguerite qui a donné procuration à Mme PFEFFER Denise
M. MEYER Claude qui a donné procuration à M. BERTRAND Pierre

Etaient excusés :

M. PERRIN Ambroise M. KELLER Hervé

Le quorum pour délibérer est atteint lors de la séance

Mme Nicole HABERMACHER, Adjointe au Maire, est désignée comme secrétaire et M. Bernard BETSCH, secrétaire adjoint.

Délibérations transmises à la Préfecture le 30/10/2012 et 31/10/2012 et publiées par affichage le 06/11/2012.

M. le Maire passe ensuite à l'ORDRE DU JOUR (le point 15 est complété)

1. ADOPTION DES COMPTES-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2012 ET DU 28 SEPTEMBRE 2012
2. ECHANGE DE BÂTIMENTS ENTRE LA VILLE DE WISSEMBOURG ET LE CONSEIL GÉNÉRAL DU BAS-RHIN
3. DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE - BUDGET VILLE
4. GESTION DES CREDITS EN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET EN CREDITS DE PAIEMENT – RECTIFICATIONS APRES DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1 (BUDGET VILLE)
5. DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE - BUDGET LOTISSEMENT GUMBERLE
6. OFFICE DE TOURISME - REVERSEMENT OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC 2011 (HORS PENTECOTE)
7. REMISE GRACIEUSE DES PENALITES POUR RETARD DE PAIEMENT DES TAXES D'URBANISME
8. MODIFICATION DE LA RÉGIE NEF
9. DEMANDES DE SUBVENTION

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 25 octobre 2012

- 9.1. ASSOCIATION HANDBALL CLUB DE WISSEMBOURG
- 9.2. FOOTBALL CLUB DE WISSEMBOURG
- 9.3. REMPART ATHLETISME CLUB DE WISSEMBOURG
- 9.4. TRAINING CLUB CANIN DE WISSEMBOURG
- 9.5. SOCIETE DES COURSES DE WISSEMBOURG
- 9.6. ASSOCIATION DES FAMILLES DE WEILER
- 9.7. ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DE WISSEMBOURG ET ENVIRONS
- 9.8. ASSOCIATION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE DE WISSEMBOURG
- 9.9. HARMONIE MUNICIPALE DE WISSEMBOURG
- 9.10. ASSOCIATION EX NIHILO
- 9.11. ASSOCIATION JALMALV
10. ATTRIBUTION DES PRIX POUR LE CONCOURS DE FLEURISSEMENT 2012
11. VOIRIE COMMUNALE
12. ACQUISITION D'UNE PARCELLE / RUE DE TURCKHEIM
13. EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION
14. DÉNOMINATION DE VOIRIE
15. MISSION DE MAÎTRISE D'OEUVRE RELATIVE AU MARCHÉ À BONS DE COMMANDE POUR LES TRAVAUX SUR LE RÉSEAU ALIMENTATION EN EAU POTABLE
16. AVENANT À LA MISSION DU SDAUH
17. AVENANT À LA MISSION PORTANT SUR LES ÉTUDES PRÉALABLES ET LE DOSSIER DE CRÉATION D'UNE ZAC À USAGE PRINCIPAL D'HABITATION
18. CONVENTION VILLE/ ASSOCIATION LES AMIS DU MUSÉE
19. SDEA - DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ SUPPLÉMENTAIRE
20. CONTRAT D'APPRENTISSAGE – PARTICIPATION AU COÛT DE FORMATION DES APPRENTIES
21. RECRUTEMENT D'UNE APPRENTIE
22. CREATIONS DE POSTE
23. DIVERS

*****Séance publique*****

1. ADOPTION DES COMPTES-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2012 ET DU 28 SEPTEMBRE 2012

Un exemplaire de ces comptes-rendus a été adressé par mail à chaque conseiller le 16 octobre 2012.

Le Conseil Municipal a approuvé le compte-rendu du 11 septembre à l'unanimité des membres présents.

A la demande de M. Pierre BERTRAND, la mention suivante complète le compte-rendu du 28 septembre 2012 – page 3 – "M. BERTRAND précise qu'avec son groupe, il refuse de se prononcer sur le document, qu'il trouve bon sur le fond, mais dont les déclinaisons locales à Wissembourg ne sont pas en conformité avec les préconisations du rapport, notamment au regard du Logement, de l'Emploi et des éoliennes."

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 25 octobre 2012

2. ECHANGE DE BÂTIMENTS ENTRE LA VILLE DE WISSEMBOURG ET LE CONSEIL GÉNÉRAL DU BAS-RHIN

Vu les avis de France Domaine,

Vu le courrier du Conseil Général du Bas-Rhin en date du 18 septembre 2012,

Vu le procès-verbal d'arpentage établi par Monsieur Michel PETTIKOFFER, géomètre à Wissembourg,

Vu l'avis favorable et unanime de la commission des finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide avec 19 voix pour et 1 abstention (M. KANY) d'autoriser l'échange entre la Ville de Wissembourg et le Conseil Général du Bas-Rhin des bâtiments suivants :

- Ancienne Commanderie des Chevaliers de l'Ordre Teutonique
- Unité territoriale d'actions médico-sociales (l'UTAMS)

CESSION PAR LA VILLE DE WISSEMBOURG

La Ville de Wissembourg cédera au profit du Conseil Général le bâtiment dit l' "Ancienne Commanderie des Chevaliers de l'Ordre Teutonique" sis à Wissembourg, 2, Rue de l'Ordre Teutonique et portant la désignation cadastrale suivante :

Section 26 n° (1)/13 - rue de l'Ordre Teutonique avec 6,63 ares

Section 26 n° (3)/13 - rue de l'Ordre Teutonique avec 7,54 ares
(parcelle mère n° 147/13)

Soit une superficie totale de 14,17 ares
estimé par les parties à € 2.050.000,00.

CESSION PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL DU BAS-RHIN

Le Conseil Général du Bas-Rhin cédera en contre-partie au profit de la Ville de Wissembourg le bâtiment dit l' "UTAMS" sis à Wissembourg, 1, Place des Carmes et portant la désignation cadastrale suivante :

Section 25 n° 32 - 2, Place des Carmes avec 19,50 ares
estimé par les parties à € 800.000,00

(Nota : Une requête en rectification a été déposée au Livre Foncier par le Département en vue de modifier la superficie du bien.

En effet, le bien était inscrit avec une surface de 13,50 ares aux lieu et place de 19,50 ares.)

VERSEMENT D'UNE SOULTE

Par conséquent, le Conseil Général du Bas-Rhin versera une soulte d'un montant de € 1.250.000,00 au profit de la Ville de Wissembourg.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 25 octobre 2012

CONDITIONS PARTICULIÈRES

Après la régularisation de l'acte d'échange établi en la forme administrative, le Conseil Général du Bas-Rhin par courrier susvisé :

- s'engagera sur le principe d'une mise à disposition occasionnelle et gratuite en faveur de la Ville de Wissembourg de la grande salle du rez-de-chaussée du bâtiment dit l' "Ancienne Commanderie des Chevaliers de l'Ordre Teutonique", via une convention d'occupation,
- mettra tout en oeuvre afin que les locaux du bâtiment dit l' "UTAMS" soient libres de toute occupation au profit de la Ville de Wissembourg, au cours de la seconde quinzaine du mois d'août 2013.

Le Conseil Municipal autorise dans les mêmes termes M. le Maire à signer l'acte d'échange ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de cet échange.

3. DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE - BUDGET VILLE

Dans le cadre d'un réajustement des dépenses d'investissement du budget Ville 2012, **le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents** d'approuver la décision budgétaire modificative suivante :

Compte	N° Compte	Intitulé	Situation ancienne	Modifications	Situation nouvelle
		BÂTIMENTS			
Dépenses investissement	21311 prog 481 fct 020	Travaux Mairie (solde toiture)	621 000€	+ 5 000 €	626 000€
Dépenses investissement	21311 prog 481 fct 020	Travaux Mairie (aile ouest)	300 000€	-50 000€	250 000€
Dépenses investissement	21311 prog 481 fct 020	Travaux Mairie (fenêtres aile ouest)	100 000€	-90 000€	10 000€
Dépenses investissement	21318 prog 678 fct 020	Travaux centre technique	100 000€	-35 000€	65 000€
Dépenses investissement	21318 prog 677 fct 025	Travaux maison des associations et des services	115 000€	-90 000€	25 000€
Dépenses investissement	21318 prog 698 fct 020	Achat bâtiment UTAMS (Place des Carmes)	560 000€	+ 240 000 €	800 000€
Dépenses investissement	21318 fct 324	Travaux église Sts Pierre et Paul (orgue)	120 000€	+ 11 000 €	131 000€
Dépenses investissement	21318 fct 324	Travaux église St Jean (conformité+orgue)	50 000€	+ 20 000 €	70 000€
Dépenses investissement	21318 fct 324	Travaux église Altenstadt (toiture)	0€	+ 13 000 €	13 000€

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 25 octobre 2012

Dépenses investissement	21318 fct 324	Travaux chapelle de Weiler (conformité électrique)	25 000€	-5 000€	20 000€
Dépenses investissement	21318 prog 640 fct 414	Travaux club house tennis Wbg	0€	+ 60 000 €	60 000€
Dépenses investissement	21318 prog 655 fct 412	Travaux vestiaires Turcos (solde hono+divers)	1 000€	+ 2 000 €	3 000€
Dépenses investissement	21318 fct 322	Dépenses musée (études+hono)	50 000€	-20 000€	30 000€
Dépenses investissement	21312 fct 311	Travaux école de musique (traitement phonique+clim)	32 000€	+ 5 000 €	37 000€
Dépenses investissement	21312 prog 48212 fct 213	Travaux école Weiler (vidange cuves)	15 000€	-10 000€	5 000€
Dépenses investissement	21312 prog 4826 fct 211	Travaux école Leszczynska (chauffage+électricité+faux-plafond)	25 000€	+ 6 000 €	31 000€
Dépenses investissement	21312 prog 4827 fct 211	Travaux école maternelle Altenstadt (porte entrée)	10 000€	-5 000€	5 000€
Dépenses investissement	21312 prog 48211 fct 212	Travaux école primaire Altenstadt (toiture)	8 000€	-8 000€	0€
Dépenses investissement	21312 fct 212	Travaux école St Jean (conform.électrique)	5 000€	+ 10 000 €	15 000€
Dépenses investissement	21312 prog 48213 fct 212	Travaux école Wentzel (solde hono + divers)	0€	+ 4 000 €	4 000€
Dépenses investissement	21318 prog 651 fct 020	Dépenses ancienne synagogue (archives municipales)	20 000€	-10 000€	10 000€
Dépenses investissement	21318 prog 685 fct 020	Travaux foyer avicole (toiture)	15 000€	-3 000€	12 000€
Dépenses investissement	21318 prog 693 fct 020	Dépenses foyer paroissial Altenstadt (auvent)	6 000€	+ 2 000 €	8 000€
Dépenses investissement	21318 fct 830	Travaux maison forestière Schleithal (plafond)	0€	+ 5 000 €	5 000€
		VOIRIE			
Dépenses investissement	2151 prog 692 fct 822	Travaux giratoire Allée des Peupliers	240 000€	+ 175 000 €	415 000€
Dépenses investissement	2151 prog 683 fct 822	Travaux Route des Vosges (élargiss.voirie+ilôts)	50 000€	-12 000€	38 000€
Dépenses investissement	2151 prog 564 fct 822	Travaux extension voirie	50 000€	+ 12 000 €	62 000€
Dépenses investissement	2151 prog 696 fct 822	Travaux Route de Weiler (élargissement trottoirs)	30 000€	-7 000€	23 000€

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 25 octobre 2012

Dépenses investissement	2151 prog 610 fct 822	Travaux traversée Altenstadt (1°TR)	200 000€	-185 000€	15 000€
Dépenses investissement	2151 prog 688 fct 822	Travaux Rue de la Vallée Weiler (solde)	18 000€	+ 2 000 €	20 000€
Dépenses investissement	2151 prog 691 fct 822	Dépenses voirie - coulée de boue (hono)	0€	+ 3 000 €	3 000€
Dépenses investissement	2151 prog 699 fct 822	Travaux trottoirs Impasse des Cerisiers	0€	+ 6 000 €	6 000€
		AUTRES TRAVAUX			
Dépenses investissement	2138 fct 020	Travaux tir au pistolet (cloisonnement,électr., chauffage)	0€	+ 45 000 €	45 000€
Dépenses investissement	2113 prog 567 fct 421	Travaux aires de jeux	25 000€	-15 000€	10 000€
Dépenses investissement	2138 fct 824	Diagnostic pont	10 000€	-8 000€	2 000€
		AUTRES DEPENSES			
Dépenses investissement	1641 fct 01	Remboursement emprunts	1 960 000€	-650 000€	1 310 000€
Dépenses investissement	2088 fct 020	Achat logiciels	50 000€	-10 000€	40 000€
Dépenses investissement	2182 fct 810	Achat véhicules service technique	83 000€	+ 3 000 €	86 000€
Dépenses investissement	2188 fct 321	Achat collections+ouvrages+CD/DVD (médiathèque)	30 000€	+ 80 000 €	110 000€
Dépenses investissement	2188 prog 480 fct 314	Achat matériel technique (LA NEF)	30 000€	+ 85 000 €	115 000€
Dépenses investissement	2188 prog 541 fct 824	Achat panneau de signalisation + pose	45 000€	+ 5 000 €	50 000€
Dépenses investissement	2188 fct 810	Achat bancs publics	10 000€	-6 000€	4 000€
Dépenses investissement	2158 prog 479 fct 020	Achat autres matériels service technique	25 000€	-6 000€	19 000€
Dépenses investissement	2152 fct 822	Achat bornes + poteau + supports à vélo	6 000€	+ 2 000 €	8 000€
Dépenses investissement	2188 fct 01	Achat bornes de distribution énergie	0€	+ 9 000 €	9 000€
Dépenses investissement	020 fct 01	Dépenses imprévues	75 000€	-45 000€	30 000€
Dépenses investissement	458104 fct 01	Opération sous mandat - giratoire Match	100 000€	+ 10 000 €	110 000€
Dépenses investissement	458105 fct 01	Opération sous mandat - voirie Route des Vosges	0€	+ 30 000 €	30 000€

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 25 octobre 2012

Recettes investissement	O24 fct 01	Cessions d'actif	2 718 000€	-618 000€	2 100 000€
Recettes investissement	1321 prog 481 fct 020	Subvention Etat - fenêtres aile ouest Mairie	12 000€	-12 000€	0€
Recettes investissement	1312 prog 480 fct 314	Subvention Région - matériel projection numérique	0€	+ 15 000 €	15 000€
Recettes investissement	1322 prog 692 fct 822	Subvention giratoire - Allée des Peupliers	0€	+ 40 000 €	40 000€
Recettes investissement	1323 fct 324	Subvention Département - orgue Dubois	25 000€	+ 5 000 €	30 000€
Recettes investissement	1323 prog 481 fct 020	Subvention Département - fenêtres aile ouest Mairie	21 000€	-21 000€	0€
Recettes investissement	1323 fct 311	Subvention Département - école de musique	3 000€	+ 4 000 €	7 000€
Recettes investissement	1323 prog 610 fct 822	Subvention Département - traversée Altenstadt	28 000€	-28 000€	0€
Recettes investissement	1323 prog 640 fct 414	Subvention Département - club house/vestiaires tennis	4 000€	+ 9 000 €	13 000€
Recettes investissement	1323 prog 677 fct 025	Subvention Département - maison des Associations	17 000€	-17 000€	0€
Recettes investissement	1323 prog 692 fct 822	Subvention giratoire - Allée des Peupliers	15 000€	+ 25 000 €	40 000€
Recettes investissement	1313 fct 321	subvention Département - collections (médiathèque)	25 000€	+ 38 000 €	63 000€
Recettes investissement	1328 prog 692 fct 822	autres subventions giratoire Allée des Peupliers	100 000€	+ 100 000 €	200 000€
Recettes investissement	458204 fct 01	Opération sous mandat - giratoire Match	100 000€	+ 10 000 €	110 000€
Recettes investissement	458205 fct 01	Opération sous mandat - voirie Route des Vosges	0€	+ 30 000 €	30 000€

Cette décision budgétaire modificative tient lieu de décision modificative n°1.

La commission des finances a émis un avis favorable et unanime.

4. GESTION DES CREDITS EN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET EN CREDITS DE PAIEMENT – RECTIFICATIONS APRES DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1 (BUDGET VILLE)

Dans le cadre du budget principal de la Ville de Wissembourg, par la délibération du 5 avril 2012, le Conseil Municipal avait décidé de traiter plusieurs opérations d'investissement en autorisations de programme et crédits de paiement.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 25 octobre 2012

Suite à la décision budgétaire modificative n°1, le **Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents** les modifications suivantes concernant les autorisations de programme (AP) et crédits de paiement (CP) existants. Voici un tableau réactualisé incluant les modifications apportées :

Imputation budgétaire	N° AP	Durée	Intitulé	Montant AP (TTC) en €	Montant des CP (TTC) en €				
					2010	2011	2012	2013	2014
21318 fct 324	002/2009	3 ans	Restauration orgue Dubois - Eglise Sts Pierre et Paul	703 000**	125 000	447 000	131 000	0	0
21311 prog. 481 fct 020	001/2010	3 ans	Travaux Mairie Wbg (toiture)	1 285 000**	36 000	623 000	626 000	0	0
21311 prog. 481 fct 020	001/2012	2 ans	Travaux Mairie Wbg (aile ouest)	365 000**	0	0	250 000	115 000	0
21311 prog. 481 fct 020	002/2012	2 ans	Travaux Mairie Wbg (fenêtres aile ouest)	100 000*	0	0	10 000	90 000	0
21318 fct 020	003/2012	3 ans	Travaux centre technique (extension)	270 000*	0	0	65 000	100 000	105 000
21318 prog. 677 fct 025	004/2012	2 ans	Travaux maison des associations (ancien tribunal)	335 000*	0	0	25 000	310 000	0
2151 prog. 692 fct 822 +458104	005/2012	2 ans	Travaux giratoire Allée Peupliers (y compris part départementale)	640 000**	0	0	525 000	115 000	0
2151 prog. 610 fct 822 +458105	006/2012	2 ans	Travaux traversée Altenstadt (1°TR) (y compris part départementale)	500 000*	0	0	15 000	485 000	0

** sur la base des marchés passés

* estimation maîtrise d'œuvre ou service technique de la Ville

Les modifications à apporter au financement prévisionnel de ces autorisations (en TTC) sont les suivantes :

· AP n° 002/2009 : Restauration de l'orgue Dubois (église Sts Pierre et Paul)

Département du Bas-Rhin	157 500 €
Fabrique d'église de la Paroisse Sts Pierre et Paul	
et association des amis de l'orgue Dubois	286 662 €

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 25 octobre 2012

Autofinancement et emprunt	150 000 €
Remboursement TVA (FCTVA)	108 838 €

TOTAL 703 000 €

· AP n° 001/2010 : Travaux Mairie Wissembourg (toiture)

Etat (DRAC)	433 200 €
Département du Bas-Rhin	270 750 €
Autofinancement et emprunt	382 106 €
Remboursement TVA (FCTVA)	198 944 €

TOTAL 1 285 000 €

· AP n° 001/2012 : Travaux Mairie Wissembourg (aile ouest)

Autofinancement et emprunt	308 491 €
Remboursement TVA (FCTVA)	56 509 €

TOTAL 365 000 €

· AP n° 002/2012 : Travaux Mairie de Wissembourg (fenêtres aile ouest)

Autofinancement et emprunt	84 518 €
Remboursement TVA (FCTVA)	15 482 €

TOTAL 100 000 €

· AP n°004/2012 : Travaux maison des associations et des services

Département du Bas-Rhin	30 000 €
Région Alsace	106 000 €
Etat (crédits parlementaires)	17 600 €
Autofinancement et emprunts	129 535 €
Remboursement TVA (FCTVA)	51 865 €

TOTAL 335 000 €

· AP n° 005/2012 : Travaux giratoire Allée des Peupliers

Département du Bas-Rhin	159 980 €
(dont 110 000 € concernant la bande de roulement)	
Budget annexe – Allée des Peupliers	100 000 €
Budget annexe – GUMBERLE	100 000 €
Autofinancement et emprunt	197 965 €

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 25 octobre 2012

Remboursement TVA (FCTVA)	82 055 €
TOTAL	640 000 €

Les financements des autorisations de programme 003/2012 (travaux Centre technique) et 006/2012 (Traversée Altenstadt) demeurent inchangés.

La commission des finances a émis un avis favorable et unanime.

5. DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE - BUDGET LOTISSEMENT GUMBERLE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'approuver la décision budgétaire modificative suivante :

Compte	N° Compte	Intitulé	Situation ancienne	Modification	Situation nouvelle
Dépenses fonctionnement	605 fct 90	Travaux	0 €	+ 50 000 €	50 000 €
Dépenses fonctionnement	657341 fct 90	Subvention versée au budget principal	0 €	+ 100 000 €	100 000 €
Recettes fonctionnement	7133 fct 90*	Variation en cours de stock	405 000 €	+ 150 000 €	555 000 €
Dépenses d'investissement	3355 fct 90*	Stock travaux	0 €	+ 50 000 €	50 000 €
Dépenses d'investissement	33581 fct 90*	Stock autres dépenses	0 €	+ 100 000 €	100 000 €
Recettes d'investissement	1641 fct 01	Emprunts	398 542.30 €	+ 150 000 €	548 542.30 €

Cette décision budgétaire modificative tient lieu de DM n°1.

**écritures d'ordre (pas de contrepartie financière)*

La commission des finances a émis un avis favorable et unanime.

6. OFFICE DE TOURISME - REVERSEMENT OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC 2011 (HORS PENTECOTE)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents le versement d'une subvention de 15 566,19 € à l'Office de Tourisme. Cette subvention représente le reversement de l'occupation du domaine public (hors Pentecôte) par les commerçants pour l'exercice 2011.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 25 octobre 2012

Les crédits étant insuffisants à l'article 657499 fonction 025 du budget de l'exercice 2012, le Conseil Municipal décide dans les mêmes termes d'approuver la décision budgétaire modificative suivante :

Compte	N° Compte	Intitulé	Situation ancienne	Modification	Situation nouvelle
Dépenses de fonctionnement	657499 fct 025	Subventions diverses	58 000 €	+ 12 000 €	70 000 €
Dépenses de fonctionnement	022 fct 01	Dépenses imprévues	75 000 €	- 12 000 €	63 000 €

Cette décision budgétaire modificative tient lieu de DM n°2.

La commission des finances a émis un avis favorable et unanime.

7. REMISE GRACIEUSE DES PENALITES POUR RETARD DE PAIEMENT DES TAXES D'URBANISME

Compte tenu de la procédure de recours en cours sur ce dossier, la société TOPAZE PROMOTION située 1A Rue Pégase à Entzheim sollicite la Ville de Wissembourg pour une remise gracieuse des pénalités de retard concernant le paiement des taxes d'urbanisme (notamment la taxe locale d'équipement) liées à son dépôt de permis de construire (PC n°67554409N0029) pour des travaux de construction de 2 immeubles de 32 logements au total - Rue de l'Etang du Cygne à Wissembourg.

Le fait générateur de l'exigibilité du paiement des taxes d'urbanisme est le dépôt du permis de construire (09/04/2010).

Echéancier de paiement :

1° Acompte :	19 773 €	au 09/04/2011
Solde :	<u>16 947 €</u>	au 09/04/2012
	36 720 €	

Or, la société TOPAZE PROMOTION a réglé le solde le 14/08/2012 au lieu du 09/04/2012.

Le montant des pénalités est estimé à 1 061 € (majoration forfaitaire de 847 € plus intérêts de retard de 214 €).

Vu l'avis favorable émis par le trésorier de Bischwiller à cette demande,

Vu l'avis favorable et unanime de la commission des finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide avec six voix contre (MM. P. BERTRAND, D. SCHWEINBERG, R. KANY, Mme D. PFEFFER et par procuration Mme M.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 25 octobre 2012

BRUNNER et M. C. MEYER) et avec 14 voix pour d'accepter la remise gracieuse dans les conditions exposées ci-dessus.

8. MODIFICATION DE LA RÉGIE NEF

Vu l'avis favorable et unanime de la commission des finances,

Vu l'augmentation de la fréquentation de l'activité "cinéma", **le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents** de modifier l'article 4 de la régie Nef, afin d'augmenter le fonds de caisse (de 150 à 250 €) mis à disposition du régisseur, comme suit :

"Un fonds de caisse d'un montant de 250 € est mis à disposition du régisseur."

Par ailleurs, compte tenu du fait que l'association du Festival International de Musique a repris la gestion des concerts du dimanche, le Conseil Municipal décide dans les mêmes termes de supprimer l'encaissement du produit lié aux concerts du dimanche sur la régie, et de transmettre le solde des tickets à la trésorerie pour incinération.

9. DEMANDES DE SUBVENTION

9.1. ASSOCIATION HANDBALL CLUB DE WISSEMBOURG

Le Handball Club de Wissembourg a ouvert pour la première fois une école de handball pour la rentrée scolaire 2012/2013. Pour faire fonctionner cette nouvelle école, le club a acheté du matériel sportif adapté aux enfants (ballons, dossards, plots, cerceaux...).

Coût d'achat du matériel sportif : 736,80 €

A ce titre, cette association sollicite le versement d'une subvention exceptionnelle de la Ville de Wissembourg.

La commission des finances propose de participer à hauteur de 50 % du coût d'achat, soit 368,40 €.

Les crédits sont prévus à l'article 657499 fonction 025 du budget de l'exercice 2012.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents le versement d'une subvention de 368,40 € à l'association Handball Club de Wissembourg dans les conditions exposées ci-dessus.

9.2. FOOTBALL CLUB DE WISSEMBOURG

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents le versement d'une subvention de 745 € au Football Club de Wissembourg. Cette

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 25 octobre 2012

subvention est destinée à couvrir le montant de la taxe foncière 2012 payé par cette association.

Les crédits sont prévus à l'article 657499 fonction 025 du budget de l'exercice 2012.

La commission des finances a émis un avis favorable et unanime.

9.3. REMPART ATHLETISME CLUB DE WISSEMBOURG

Dans le cadre de l'effort financier que la municipalité souhaite poursuivre pour les jeunes de Wissembourg, le Rempart Athlétisme Club de Wissembourg sollicite le versement de la subvention d'occupation des gymnases par les jeunes pour le 2° semestre 2011 ainsi que pour le 1° semestre 2012.

Montant total des locations jeunes :

2° semestre 2011 :	236,25 €
1° semestre 2012 :	<u>373,50 €</u>
	609,75 €

Les crédits sont prévus à l'article 657423 fonction 411 du budget de l'exercice 2012.

La commission des finances a émis un avis favorable et unanime.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents le versement d'une subvention à hauteur de 70% du montant des locations jeunes soit 426,82 € au Rempart Athlétisme Club de Wissembourg pour les périodes citées ci-dessus.

9.4. TRAINING CLUB CANIN DE WISSEMBOURG

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents le versement d'une subvention de 542 € au Training Club Canin de Wissembourg. Cette subvention est destinée à couvrir le montant de la taxe foncière 2011 payé par cette association.

Les crédits sont prévus à l'article 657499 fonction 025 du budget de l'exercice 2012.

La commission des finances a émis un avis favorable et unanime.

9.5. SOCIETE DES COURSES DE WISSEMBOURG

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents le versement d'une subvention de 1 750 € à la Société des Courses de Wissembourg. Cette subvention est destinée à couvrir le montant de la taxe foncière 2012 payé par cette association pour l'hippodrome de la Hardt.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 25 octobre 2012

Les crédits sont prévus à l'article 657499 fonction 025 du budget de l'exercice 2012.

La commission des finances a émis un avis favorable et unanime.

9.6. ASSOCIATION DES FAMILLES DE WEILER

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents le versement d'une subvention de 509 € à l'Association des Familles de Weiler. Cette subvention est destinée à couvrir le montant de la taxe foncière 2012 payé par cette association.

Les crédits sont prévus à l'article 657499 fonction 025 du budget de l'exercice 2012.

La commission des finances a émis un avis favorable et unanime.

9.7. ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DE WISSEMBOURG ET ENVIRONS

Dans le cadre d'une cérémonie de remise de médailles qui a eu lieu le 08/09/2012 au foyer paroissial Sts Pierre et Paul, l'association des Donneurs de sang bénévoles de Wissembourg sollicite le remboursement du coût de la location de la salle soit 130 €.

La commission des finances propose de participer à hauteur de 50 % du coût de la location, soit 65 €.

Les crédits sont prévus à l'article 657440 fonction 025 du budget de l'exercice 2012.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents le versement d'une subvention de 65 € à l'association des Donneurs de Sang Bénévoles de Wissembourg et environs dans les conditions exposées ci-dessus.

9.8. ASSOCIATION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE DE WISSEMBOURG

Dans le cadre de l'organisation, par l'association du Festival International de Musique de Wissembourg, en collaboration avec le conservatoire de Karlsruhe, de 9 concerts du dimanche qui se dérouleront dans la période d'octobre 2012 à juin 2013, **le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents** le versement d'une subvention de 4 000 € à l'association du Festival International de Musique de Wissembourg.

Cette subvention est destinée à couvrir les cachets versés aux artistes ainsi que les frais d'organisation.

Les crédits sont prévus à l'article 657499 fonction 025 du budget de l'exercice 2012.

La commission des finances a émis un avis favorable et unanime.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 25 octobre 2012

9.9. HARMONIE MUNICIPALE DE WISSEMBOURG

L'Harmonie Municipale de Wissembourg souhaite acquérir des costumes alsaciens wissembourgeois qui seront utilisés lors des différents défilés auxquels participe cette association.

Coût des costumes :	2 costumes femme :	3 640 €
	1 costume homme :	2 863 €
	TOTAL	6 503 €

A ce titre, cette association sollicite le versement d'une subvention de la Ville de Wissembourg.

La commission des finances propose de participer à hauteur de 25 % du coût des costumes, soit 1 625,75 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents (M. le Maire ne participe pas au vote) le versement d'une subvention de 1 625,75 € à l'Harmonie Municipale dans les conditions exposées ci-dessus.

9.10. ASSOCIATION EX NIHILO

Dans le cadre de ses activités, l'association Wissembourgeoise EX NIHILO souhaite mettre en valeur le patrimoine local en organisant des animations et spectacles à destination d'un large public venu de Wissembourg et d'ailleurs.

A l'occasion des festivités de Noël, cette association a choisi de renouveler son concept de promenade contée dans les rues de la vieille ville sous la forme d'un nouveau projet intitulé "Les Croustilles de Christkindel".

A ce titre, cette association sollicite le versement d'une subvention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents le versement d'une subvention de 1 000 € à l'association Ex Nihilo dans les conditions exposées ci-dessus.

Les crédits sont prévus à l'article 657499 fonction 025 du budget de l'exercice 2012.

9.11. ASSOCIATION JALMALV

L'association JALMALV (Jusqu'à la mort accompagner la vie) est une association qui œuvre auprès des personnes en fin de vie ou endeuillées.

Ces principales missions sont les suivantes :

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 25 octobre 2012

- accompagner les personnes gravement malades et /ou en fin de vie
- accompagner les personnes âgées et encadrer les familles
- apporter un soutien aux adultes et enfants vivant un deuil
- former et assurer le suivi des bénévoles et des soignants

Tous ces accompagnements sont effectués gracieusement par des bénévoles non rémunérés. Deux bénévoles passent chaque semaine à l'hôpital de Wissembourg depuis début novembre 2010.

Leur nouveau projet pour 2012 concerne l'accompagnement des adolescents en deuil. La réalisation de ce nouveau projet nécessite une longue réflexion, des formations spécifiques et des moyens financiers importants supplémentaires.

C'est, dans ce cadre, que cette association sollicite le versement d'une subvention de la Ville de Wissembourg.

La commission des finances propose unanimement le versement d'une subvention de 500 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents le versement d'une subvention de 500 € à l'association JALMALV dans les conditions exposées ci-dessus.

10. ATTRIBUTION DES PRIX POUR LE CONCOURS DE FLEURISSEMENT 2012

Vu la proposition de la commission du fleurissement,
Vu l'avis favorable et unanime de la commission des finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents l'attribution pour 2012 des prix pour le concours de fleurissement dans les conditions suivantes :

Prix d'honneur Toutes catégories confondues (sauf commerces)	110 €
-------------------------------------------------------------------------------	--------------

ALTENSTADT		
Madame	HIEBEL	Liliane

WISSEMBOURG		
Madame	BOELLINGER	Irmgard

Premiers prix Toutes catégories confondues (sauf commerces)	110 €
------------------------------------------------------------------------------	--------------

ALTENSTADT		
Monsieur	HIEBEL	Jean-Marie

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 25 octobre 2012

Madame	FISCHER	Madeleine
--------	---------	-----------

WISSEMBOURG		
Madame	HEMMERLÉ	Véronique
Monsieur	KOLB	Louis
Monsieur	BARBIER	Jean-Louis
Madame	BOELLINGER	Sabine
Madame	MERCK	Chantal

Deuxièmes prix Toutes catégories confondues (sauf commerces)	75 €
-------------------------------------------------------------------------	-------------

ALTENSTADT		
Monsieur	HITSCHLER	Joseph
Madame	BLOSS	Gisèle
Monsieur	SCHMITT	Clément
Monsieur	HEBTING	Paul
Monsieur	HAUSER	Jean-Marie
Madame	WOJTALEWIEZ	Nicole
Madame	MIELLE	Agnès
Madame	LUTZ	Marie-Louise

WISSEMBOURG		
Madame	LEHMANN	Gerlinde
Madame	KNOBLOCH	Jacqueline
Madame	WITZ	Marie-Odile
Madame	SCHALCK	Marie-Elisabeth
Monsieur	HAFFNER	Jacky
Monsieur	BOGNER	Robert
Madame	ROTT	Yvette
Monsieur	MULLER	Marcel
Madame	FRISON	Lucie
Monsieur	DURST	Martin
Monsieur	GOETZ	Marcel
Madame	UNSER	Marie-Louise
Monsieur	STORBECK	Franck-Michael
Monsieur	WEIGEL	André
Madame	ASTUTIK	Pudji

Troisièmes prix Toutes catégories confondues (sauf commerces)	50 €
--------------------------------------------------------------------------	-------------

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 25 octobre 2012

ALTENSTADT		
Madame	GANNAT	Christine
Madame	SCHMITT	Adrienne
Madame	DORE	Erika
Madame	BERTRAND	Marie-Louise

WISSEMBOURG		
Monsieur	HERRMANN	Gilbert
Monsieur	JOEDICKE	Paul
Madame	KREISS	Rachel
Monsieur	LABBE	Francis
Monsieur	HEITZ	Jean-Paul
Madame	PACHOD	Denise
Monsieur	BERGMANN	André
Madame	BURGER	
Madame	SCHAUER	Dominique
Madame	LEHR	Anna
Madame	JESCHEWITZ	Gisela
Monsieur	BRUNNER	Désiré
Monsieur	EDER	Charles
Madame	STEFAN	Brigitte
Monsieur	MEIGNE	Gérard
Monsieur	BOUR	Jean-François
Monsieur	CLAUDE	Vincent

Quatrièmes prix Toutes catégories confondues (sauf commerces)	30 €
--------------------------------------------------------------------------	-------------

ALTENSTADT		
Monsieur	PHILIPPS	Gérard
Madame	FISCHER	Magalie
Monsieur	LUTZ	Christophe
Madame	HOARAU	Anne-Marie

WISSEMBOURG		
Madame	RAULAND	Annie
Madame	BOUDGOUST	Marguerite
Monsieur	BODECOT	Stéphane
Madame	SCHREINER	Traudel
Madame	BUSALB	Sonia
Monsieur	MARCADELLA	Claude
Madame	DUFOUR	Jacqueline
Madame	GINI	Suzanne
Madame	PFEIFFER	Anne-Marie
Madame	KLUCZNIAK	Christiane

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 25 octobre 2012

Madame	FAUTH	Liselotte
Monsieur	SCHMITT	Roger
Monsieur	SIMON	Philippe
Madame	HOECKEL	Annie
Madame	HAUSER	Antoinette
Monsieur	GAUTRIN	Christian

WISSEMBOURG		
Commerces et autres		
Prix d'honneur	Petit Kougelopf	110 €
Premier prix	Restaurant du Saumon	110 €
Premier prix	Hostellerie du Cygne	110 €
Deuxième prix	Pharmacie Billman	75 €
Deuxième prix	Institut Frimouss	75 €
Troisième prix	Rébert	50 €
Troisième prix	Hôtel-Restaurant Schnekehiesel	50 €
Quatrième prix	Bijouterie Delphine	30 €
Quatrième prix	Hôtel-Restaurant de la Walck	30 €

Le montant des prix s'élève à 5 005 €.

11. VOIRIE COMMUNALE

Vu les articles L 2334-1 à L 2334-23 du CGCT,

M. le Maire expose que le montant de la dotation globale de fonctionnement est calculé en fonction d'un certain nombre de critères, dont la longueur de la voirie publique communale. La longueur de la voirie déclarée aux services de la Préfecture par la commune doit être réactualisée.

Une mise à jour des voies communales pour prendre en compte l'ensemble des modifications et voies nouvelles communales a été établie en octobre 2012 par les services techniques de la Ville.

Le linéaire de voirie représente un total de 54 300 ml appartenant à la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents

- d'arrêter la nouvelle longueur de la voirie communale à 54 300 ml
- d'autoriser M. le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires et à signer les documents nécessaires à cet effet.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 25 octobre 2012

12. ACQUISITION D'UNE PARCELLE / RUE DE TURCKHEIM

Vu l'engagement pour vendre signé par la SCI STUDIAL avec siège social à 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN, 6, Rue du Lac,

Vu l'avis favorable et unanime de la commission des finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'autoriser :

- la Ville de Wissembourg à acquérir de la SCI STUDIAL, la parcelle sise à Wissembourg, Rue de Turckheim, située en zone UB du PLU et portant la désignation cadastrale suivante :
Section 18 n° 495/121 - Lieudit «*Probstwies*» avec 01 a 65 ca
moyennant le prix de **QUINZE MILLE EUROS (€ 15.000,00)**
- M. le Maire signer l'acte authentique de vente et tous les documents nécessaires à la réalisation de cette cession.

13. EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION

Vu l'arrêté municipal du 12 octobre 2012, référencé sous DPU/01/12,

Vu l'avis favorable et unanime de la commission des finances,

Le Conseil Municipal est informé quant à l'exercice du droit de préemption par la Ville sur une parcelle sise à Altenstadt cadastrée sous Section 7/9 n° 100 - Kirchmatt avec 2,63 ares aux prix de € 5.260,00, montant fixé dans la déclaration d'intention d'aliéner.

Ladite parcelle faisant partie de la voirie publique, **le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents**

- l'intégration de cette parcelle dans le domaine public
- et d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents à cet effet.

14. DÉNOMINATION DE VOIRIE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents l'intégration de la voirie desservant la Maison de l'Enfance dans le domaine public et la dénomination suivante : impasse des Saules.

15. MISSION DE MAÎTRISE D'OEUVRE RELATIVE AU MARCHÉ À BONS DE COMMANDE POUR LES TRAVAUX SUR LE RÉSEAU ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents l'attribution de la mission de maîtrise d'oeuvre pour les travaux sur le réseau

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 25 octobre 2012

alimentation en eau potable au bureau d'études EMCH+BERGER. Ce marché est passé pour une durée maximale de quatre années à compter du début de la seconde phase de la mission.

Le bureau d'études EMCH+ BERGER a proposé les conditions suivantes:

- pour la première phase de la mission, à savoir la mission d'assistance pour la désignation d'une entreprise chargée des travaux d'entretien et de réparation, le bureau a remis une offre à 4 000 € HT

- pour la seconde phase de la mission, à savoir la mission de maîtrise d'oeuvre relative aux branchements neufs et extensions de réseaux, le bureau d'études a proposé les taux de rémunération suivants:

5 % pour les travaux d'entretien et de réparation

6,5% pour les travaux de branchements et d'extensions

Pour mémoire: le forfait de rémunération est le produit du taux de rémunération par le coût prévisionnel des travaux (ce coût est défini au cas par cas). La mise à jour des plans du réseau AEP aux quatre dates anniversaire du contrat a été chiffrée à 2 500 € HT.

M. le Maire est autorisé à signer tous les documents nécessaires.

16. AVENANT À LA MISSION DU SDAUH

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents

- d'approuver l'avenant à la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage confiée au Conseil Général du Bas-Rhin (SDAUH) dans le cadre de l'aménagement de la zone d'extension urbaine du Steinbaechel
- et d'autoriser M. le Maire à signer ce document.

L'avenant a pour objet :

- la prolongation de la durée du marché pour porter la durée à 70 mois au lieu des 45 mois prévus initialement,

- la modification du contenu des phases 4 et 5 de la mission. En effet, lors du lancement du marché, la Ville avait pour objectif de confier la réalisation de la ZAC à un aménageur dans le cadre d'une concession d'aménagement. En cours d'étude, elle a opté pour une réalisation de la ZAC en régie.

En conséquence, les phases 4 et 5 du marché initial n'ont plus le même objet.

La phase 4 avait pour objet l'assistance pour la mise en concurrence et le choix de l'aménageur (concessionnaire). Le nouveau contenu de la mission sera : "assistance pour la mise en concurrence et le choix d'un maître d'oeuvre" (prise en compte de l'option de la réalisation en régie).

La phase 5 avait pour objet le suivi de la conception détaillée du projet et l'approbation du dossier de réalisation de la ZAC.

Elle consistait :

- à accompagner et conseiller la Ville dans le suivi du projet

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 25 octobre 2012

- à valider le dossier de réalisation de la ZAC
- à assister la Ville pour la procédure liée à la réalisation de la ZAC.

Cette phase se transformera en une assistance à maîtrise d'ouvrage dont le contenu sera :
Pilotage de l'intervention du bureau d'études tout au long du processus qui comprend :

- L'élaboration du projet (niveau APS)
- La conception du cahier des charges architectural et paysager
- Le bilan financier
- La reprise éventuelle de l'étude d'impact
- Le dossier de réalisation de la ZAC
- Présence aux principales réunions (réunions d'étape)
- Validation des prestations du maître d'œuvre,
- Relecture des relevés de décision des réunions réalisés par les services de la Ville de Wissembourg.

L'avenant est sans incidence financière, le montant du marché reste fixé à 30 050 euros HT.

17. AVENANT À LA MISSION PORTANT SUR LES ÉTUDES PRÉALABLES ET LE DOSSIER DE CRÉATION D'UNE ZAC À USAGE PRINCIPAL D'HABITATION

Vu le marché attribué au groupement LINDER, LOLLIER, OREADE BRECHE et URBITAT en date du 3 avril 2009,

Vu l'avenant n°01 au marché en date du 12 mars 2012,

Vu l'avis favorable et unanime de la commission des finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'approuver l'avenant à la mission portant sur les études préalables et le dossier de création d'une ZAC à usage principal d'habitation.

M. le Maire est autorisé à signer cet avenant.

L'avenant a pour objet la redéfinition de certaines prestations, les modifications sont relatées ci-après:

Mission relative à la concertation: réduction de moitié des prestations, l'essentiel de la concertation ayant eu lieu en phase 1. *Moins-value de 600 € HT*

- Mission relative au dossier de création de ZAC : le caractère de zone humide de certains secteurs doit être vérifié par des sondages complémentaires, d'où *une plus value de 800€ HT*
- Mission relative au dossier loi sur l'eau : suppression des montants restants, la reprise du dossier suite à l'instruction de la police de l'eau aura lieu dans la phase de réalisation de la ZAC. A ce stade, l'instruction du dossier est prématurée. *Moins-value de 2000 €.*

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 25 octobre 2012

- Mission relative à l'élaboration du cahier des charges architectural et paysager : à ce stade de l'élaboration du projet, un cahier des charges architectural et paysager fin s'avère difficile à réaliser et peu pertinent. Le bureau d'étude propose un document allégé. *Moins-value de 1762 € HT*
- Mission relative au montage des dossiers de subvention : réduction de moitié, car des dossiers plus spécifiques seront à demander en phase de réalisation. *Moins-value de 550 € HT.*

En conséquence, l'avenant a une incidence financière sur le montant global du marché, à savoir une moins-value de 4112 € HT.

Le nouveau montant du marché s'établit à: 68 688 euros HT.

18. CONVENTION VILLE/ ASSOCIATION LES AMIS DU MUSÉE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents

d'approuver les termes de la demande de l'association "les Amis du Musée Westercamp" qui a sollicité la Ville, par courrier en date du 10 octobre 2012, afin d'obtenir l'accès aux collections du Musée Westercamp ainsi qu'aux fonds des archives historiques
d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents nécessaires.

La convention est conclue pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} décembre 2012. Aucune participation n'est versée par l'association qui s'engage en contrepartie du droit de consultation à remettre gratuitement aux services municipaux une copie de son travail.

19. SDEA - DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ SUPPLÉMENTAIRE

Vu la délibération du Conseil Municipal du 11 septembre 2012 portant transfert de compétence au SDEA,

Vu les statuts du SDEA,

Le SDEA a signalé à la Ville que, conformément à ses statuts, il convenait de procéder à la désignation d'un représentant de la commune associée d'Altenstadt.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide avec dix neuf voix pour et une abstention (M. G. HIEBEL) de désigner

- M. Gilbert HIEBEL, délégué de la commune associée d'Altenstadt, au titre de l'assainissement au sein de la Commission Géographique et des Assemblées Territoriale et Générale du S.D.E.A.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 25 octobre 2012

20. CONTRAT D'APPRENTISSAGE – PARTICIPATION AU COÛT DE FORMATION DES APPRENTIES

Accueillant des élèves dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, la Ville de Wissembourg a l'obligation – par le biais d'une convention – de verser une participation financière au coût de la formation des apprentis au C.F.A. du Lycée Professionnel André Siegfried à Haguenau.

Chaque apprentie bénéficie d'une formation de 280 heures à 420 heures par année de formation. Lors de sa séance du 04 octobre 2012, le Conseil d'Administration du Lycée Professionnel André Siegfried a fixé cette participation horaire à 0,91 €.

Les apprenties accueillies de 2012 à 2014 sont :

- BAUER Marine (280 heures/année scolaire)
- ISSOLAH Anissa (420 heures/année scolaire)
- MENDAKIEWICZ Nicole (280 heures/année scolaire)
- SIMON Natacha (280 heures/année scolaire)

Rapportée à l'année scolaire, cette participation s'élève à :

$$0,91 \times 1\ 260 \text{ heures} = 1\ 146,60 \text{ €}$$

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'autoriser :

- le versement de cette participation dans les conditions exposées ci-dessus
- M. le Maire à signer cette convention.

La commission des finances a émis un avis favorable et unanime.

21. RECRUTEMENT D'UNE APPRENTIE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'autoriser

- le recrutement d'une apprentie en licence professionnelle d'études territoriales appliquées. Ce diplôme préparé sur une année concerne les métiers de l'administration publique. L'apprentie intègre en alternance l'Université de Strasbourg et le Secrétariat Général
- M. le Maire à signer tous les documents nécessaires.

La participation aux frais de formation s'élève à 3 847 €.

La rémunération de l'apprentie est basée sur un pourcentage du SMIC fixé réglementairement selon son âge, l'année d'apprentissage avec une majoration selon le niveau de diplôme.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2012.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 25 octobre 2012

La commission des finances a émis un avis favorable et unanime.

22. CREATIONS DE POSTE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents la création au 1^{er} novembre 2012 :

- d'un poste de chef de service de police municipale à temps complet, indice brut 325 – indice brut 576. Ce poste sera pourvu dans le cadre d'une promotion interne
- et d'un poste d'ingénieur territorial, à temps complet, indice brut 379 – indice brut 750.

La commission des finances a émis un avis favorable et unanime.

*****Informations*****

23. DIVERS

Les prochains Conseils Municipaux auront lieu en salle Marie Jaëll à la Nef, en raison des travaux de rénovation de l'Hôtel de Ville
Prochaine date à retenir : 27 novembre 2012

Prochaines manifestations

Théâtre : Un homme debout

Jeudi 25 octobre à 20h30 - La Nef
Programmation : Association du Relais Culturel
15 € / 12 € / 5,50 €

Festival « La nature en images »

Samedi 27 et dimanche 28 octobre - La Nef
Exposition et projections photographiques
Programmation : Centre d'initiation à la nature de Munchhausen
Accès libre

Cinéma - La Nef

Mercredi 31 octobre
16h : L'âge de glace 4
20h : Ma bonne étoile
5,50 € / 4 €

Exposition d'artistes locaux - Salle communale d'Altenstadt

Samedi 03 et dimanche 04 novembre
De 10h à 18h

Marché paysan transfrontalier - Centre-ville

Dimanche 04 novembre

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 25 octobre 2012

Cinéma - La Nef

Mercredi 07 novembre

16h : Rebelle

20h : Bowling

5,50 € / 4 €

Remise des prix du fleurissement

Vendredi 9 novembre – 18h – La Nef

Concert de la société des accordéonistes de Wissembourg

Samedi 10 novembre – 20h - Eglise St Jean

Cérémonie du 11 novembre – Monument aux Morts – dimanche à 11h

Rencontres internationales du cinéma d'animation (RICA)

Du 12 au 20 novembre - La Nef

Programmation : Ciné-club de Wissembourg

Lancement des festivités de Noël

Vendredi 30 novembre à 17h30

Place de la République

Aucun autre point ne figurant plus à l'ordre du jour et aucun membre ne demandant plus la parole, M. le Maire lève la séance à 19h55.